

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 10 novembre 2014

Participants :

Madame Aude Dejoie, adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Monsieur Bruno Daviot, directeur de l'école primaire

Monsieur Dimitri Baczkiewicz, coordination périscolaire

Mesdames Liliane Moreau (PS), Anne-Laure Caillaud (MS), Olivia Kirsch (GS), Emilie Mauduit (CPa), Sophie Vincent (CPb), Bénédicte Bréchet (CPc), Pascale Devillé (CE1a), Nadège Mazerand (CE1b), Nadine Dunesme (CE2a), Dominique Luciani (CE2b), Julie Lemeland (CM1a), Florence Du Chatelier (CM1b), Corinne Freland (CM2a), Martine Payen (CM2b) enseignantes de l'école primaire.

Mesdames Stéphanie Agostini (PIVA), Isabelle Lhermine (PIVA), Komoe Maraki (PIVA) Sylvie Le Gouic (PIVA), Céline Puissochet (PIVA) Estelle Normand (FCPE) Laurence Coignard-Belcourt (FCPE), Stéphanie Gallicé-Aupiais (FCPE), Jessica Dubois (FCPE), Sabine De Maisonneuve (PEEP), Hélène de Coignac (PEEP), Caroline Allais (PEEP), Messieurs Jérôme Lhermine (PIVA), Cédric Oswald (PEEP), représentants de parents d'élèves

Ordre du jour :

1° Bilan de la rentrée scolaire

2° Mise en place des TAP avec la participation de Monsieur *Baczkiewicz*,

3° Informations sur la vie de l'école et point sur la coopérative

4° Vote du règlement intérieur

5° Investissements municipaux et point sur le ménage

1 - Bilan de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire a été placée sous le signe de la fusion entre la maternelle et l'élémentaire et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Bruno Daviot tient à souligner que la fusion est réussie :

- L'organisation de la fête de Noël avec des classes de maternelle et d'élémentaire mélangées en est un bon indicateur
- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires grâce au travail et à l'implication de Dimitri et des enseignants, après une période de rodage.
- L'école primaire accueille, à ce jour, 442 élèves avec la répartition suivante :

Total maternelle	5 classes	133	26,6	Total général élèves	442
Total élémentaire	12 classes	309	25,75	Moyenne par classe	26,00

		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS	Liliane Moreau (classe 2)	27								27
MS/PS	Karine Morier (classe 1)	17	9							26
MS	Anne Laure Caillaud (classe 3)		27							27
GS/MS	Natacha Bensimon (classe 5)		7	19						26
GS	Olivia Kirsch / Julien Planès 1/4 tps (classe 4)			27						27
CPa	Emilie Mauduit / Julien Planès 1/4 tps				23					23
CPb	Sophie Vincent				23					23
CPC	Bénédictine Bréchet				23					23
CE1a	Pascal Devillé					28				28
CE1b	Evelyne Leroy					28				28
CE2a	Nadine Dunesme						26			26
CE2b	Dominique Luciani						26			26
CE2/CM1	Nai's Rajnal						12	9		21
CM1a	Julie Lemeland							29		29
CM1b	Florence Du Chatelier							27		27
CM2a	Corinne Freland								28	28
CM2b	Martine Pajen								27	27
		44	43	46	69	56	64	65	55	442
										442

- L'équipe pédagogique de la maternelle a été renouvelée au 4/5^{ème} (seule Mme Liliane Moreau était déjà présente l'an dernier)
- 1 seule nomination en élémentaire (Mme Lemeland)
- L'équipe ATSEM est stable (départ à la retraite de Jocelyne, qui a été remplacée par Jessica dont le poste a été stabilisé par rapport à l'an dernier)
- 2 EVS sont présents pour seconder la Direction (madame Olga Korochkina en maternelle, monsieur Bernard Bertil en élémentaire)
- L'équipe RASED est composée de mesdames Sylvie Jamet, psychologue scolaire, Karine Etienne, Véronique Ruiz enseignantes spécialisées. L'équipe médicale est composée d'un médecin le docteur Brigitte Douence, d'une infirmière, madame Marie-Christine Decoster et d'un secrétaire médical. Madame Marie –Josée Jutier est le nouveau maître référent MDPH (délégué au handicap).

Bruno Daviot précise que tous les enseignants ont été nommés avant la rentrée.

Il est à noter qu'un effectif surnuméraire (2 enseignantes) au début de l'année en maternelle a permis de faciliter la rentrée des classes.

2 - Mise en place des TAP avec la participation de Mr Baczkiewicz

Dimitri a commenté la mise en place des TAP :

- En élémentaire :
 - Ce qui n'a pas fonctionné :
 - Pendant environ 1 semaine et demi, problème de pointage (ne sait pas qui fait quoi), pointage non concordant entre les demandes des parents, et ce qui était enregistré.

- Difficulté avec les enfants de CP qui avaient des problèmes de repère ne sachant pas encore lire. Pour y remédier, un système de codes couleurs a été mis en place pour les guider et les aider à se repérer avec l'aide des enseignants.
- Stabilisation du mode de fonctionnement par la suite grâce au soutien des enseignants et des parents pour améliorer la concordance des informations (utilisation de la boîte aux lettres TAP).
- A 15h45 : Organisation en 3 pôles (étude, TAP, récréation).
 - Etude (à partir de 15h45) : Les enfants sont invités à s'installer sur des bancs pour goûter dans la partie gauche du préau puis récréation jusqu'à 16h15
 - TAP1 : le goûter est pris au réfectoire.
 - Les enfants qui ne restent que jusqu'à 16h30 vont en récréation dans la cour des CP ou dans une autre zone du préau en cas d'intempéries.
 - De 16h15 à 16h30, récréation dans la cour ou dans le préau si pluie et animation avec un quizz.
- Exemple de TAP1 : journalisme, peinture, musique, atelier d'expression.
- Exemple de TAP2 : théâtre (lundi, mardi), création jeux de société, ping-pong, jeux collectifs
- Les TAP qui sont fixes (journalisme, peinture) s'étalent sur une période de 6 semaines. Lors du changement d'activités, un accès libre est proposé pendant une semaine pour une inscription la semaine suivante.
- Le projet pédagogique est en cours de validation à la mairie et sera bientôt disponible en accès libre à l'école.
- Information sur les effectifs :
 - TAP1 : entre 15 et 20 enfants les lundis et jeudis, entre 30 et 40 enfants les mardis, de 60 à 70 enfants les vendredis (pas d'étude)
 - TAP2 : entre 45 et 60 enfants tous les jours.

➤ En maternelle :

- Quelques difficultés entre les enfants restant au goûter+TAPs et ceux n'allant qu'à la récréation jusqu'à 16h30.
- Un filtre par l'enseignant le matin a été mis en place pour valider la concordance des informations.
- La mise en route des TAP1 a été un peu longue. Le temps de récupération est un peu plus long en maternelle
- Encore beaucoup d'enfants (prévus pour la sortie de 16h20/16h30) sont encore présents à 16h40 (l'horaire de sortie n'est pas toujours respecté par les parents et les enfants sont plus lents qu'en élémentaire), ce qui peut poser problème pour la mise en route du TAP1 à 16h30.
- De ce fait, les encadrants ont décidé de lancer le TAP1 même si certains enfants censés partir à 16h30 sont encore présents, sinon le temps restant pour le TAP1 n'est pas suffisant.
- Exemple de TAP1 : motricité, travaux manuels, fabrication de fusées/avions, lecture d'un conte, vélo, jeux de table, danse etc.
- TAP2 : pas d'activités codifiées, il s'agit d'une garderie.
- Les ATSEM viennent aider sur ce temps d'activités.
- Le projet pédagogique est en cours de validation à la mairie et sera bientôt disponible en accès libre à l'école.
- Information sur les effectifs :
 - TAP1 : entre 38 et 40 enfants
- A noter : une semaine Portes Ouvertes est planifiée pour la dernière semaine de décembre pour la maternelle et l'élémentaire : Jeudi 18 décembre, tenue d'un forum discussion/échanges libres avec les parents

3 - Informations sur la vie de l'école et point sur la coopérative

- Les crédits accordés par la mairie sont complétés par la coopérative
- Les fonds collectés par la coopérative sont destinés notamment à financer des projets d'ordre culturel, artistique et civique...

La vie de l'école :

- M. Michel Brunet (découvreur de Toumaï) est venu pour le tournage d'une émission télévisée intitulée « Duel sur les origines de l'humanité » et qui sera diffusée en 2015
- Hébergement du théâtre de la Passerelle : en attendant le début de la tournée, la troupe offrira sa nouvelle création les 27 et 28 novembre aux écoles de la Ronce (y compris les GS) et Rostand .
- Une autre troupe en résidence (Margot Dutilleul) offrira également un spectacle.
- Fête de Noël : La fête de Noël se déroulera sur 2 jours, les 16 et 18 décembre, et mêlera les deux jours des classes de maternelle et d'élémentaire.
 - Même mode de fonctionnement :
 - La fête démarrera à 19h,
 - Chant/danse par les enfants
 - Chocolat chaud servi aux enfants, vin chaud servi aux parents
 - Le planning détaillé des classes est déjà établi, il sera bientôt transmis aux parents
- En cours de réflexion : organisation d'un LOTO en février/mars 2015 avec M. Didier Bailleux.
- La Fête de fin d'année sera commune à la maternelle et à l'élémentaire.
- L'opération « Ramassage des bouchons » est prolongée.
- A venir/à confirmer : sensibilisation au handicap (Ecole Toulouse-Lautrec avec témoignage d'enfants).
- En cours et à venir : Opérations des fédérations de parents d'élèves
 - Opération Prévention routière de la FCPE (stickers) déjà réalisée
- ELCO : Professeur d'italien reconduit, 37 inscriptions. Professeur d'arabe, 14 inscriptions. Forte demande pour l'espagnol, des fonds ont été débloqués mais les postes ont été pourvus dans le nord du département.
- Exercice Alerte Incendie :
 - 3 exercices par an
 - Très bon fonctionnement, le système d'alarme est opérationnel
- Plan particulier de mise en sécurité des locaux (PPMS) le jeudi 13 novembre :
 - Confinement dans le préau et la cantine de l'élémentaire de tous les enfants (maternelle incluse) pendant environ 1 heure le jeudi 13 novembre. Aucune personne extérieure ne pourra alors pénétrer dans l'école. Toutes les activités du jour (sport, etc.) seront annulées.
 - Une simulation est prévue : un mail arrivera à 10h, fin de l'opération à 11h30.
- A noter que le site internet de l'école est toujours en reconstruction suite à un problème de "hacking". Le site devrait être opérationnel en janvier 2015.
- Mercredi 15 octobre : La matinée de réflexions (à laquelle les enseignants ont dû participer) a été consacrée pour la maternelle aux nouveaux programmes et pour l'élémentaire au socle commun et au livret des compétences, en intégrant la date d'acquisition des compétences.
- Le plan vigipirate a été réactivé :
 - Vigilance sur les entrées/sorties,
 - L'accès est plus complexe pour entrer dans l'école
 - Les sorties sur Paris restent cependant possibles, elles sont soumises à l'autorisation du Directeur.

- Aucun pont n'est prévu cette année (ni le 10 novembre, ni à une autre date).

Point sur la coopérative :

- Le premier appel a été lancé.
- Mme Freland remercie les familles pour leur don à la coopérative (5082€).
- En élémentaire, 3 actions ont été menées :
 - Chaque classe a pu s'abonner à une revue (65 euros/classe)
 - Achat d'une maquette éducative (coût global de 900 euros)
 - Un chèque « coopérative » versé à chaque classe (400 euros)
- La coopération maternelle est distincte, même si des transferts sont possibles. Le compte est soldé. Il y a eu un changement de mandataire (2.604 euros de l'an dernier + dons de la rentrée 2720 €). Le bilan financier a été finalisé. Le directeur remercie les parents pour leurs dons ainsi que madame Freland pour sa gestion de la coopérative élémentaire.
 - Sources de revenus : vente des photos (individuelle + fratries). Marge de 30% pour l'école.

Bruno Daviot précise que si des dysfonctionnements sont identifiés dans l'école, les têtes de liste des fédérations de parents d'élèves peuvent remonter l'information lors du point régulier avec la Direction.

4 - Vote du règlement intérieur

- Changement d'horaires lié aux nouveaux rythmes scolaires, émane du RI départemental.
- Le respect des horaires entrées/sorties : les retards répétés sont sanctionnables.
- Délai de 10 minutes sous la responsabilité de l'enseignant, sinon l'élève part en TAP1.
- Si une absence n'est pas justifiée, il y aura convocation de la famille. Il est possible d'informer de l'absence de l'enfant par email ou téléphone.
- Pour les entrées/sorties, l'autorité parentale fait foi en cas de parents séparés, quel que soit le jugement.
- Si un élève a un problème de santé, l'école alerte. Pas de médicament sauf si signature d'un P.A.I.
- Si un accident se produit, l'école alerte le SAMU et les Pompiers.
- En termes de sécurité : s'il y a un problème de harcèlement, c'est important d'en parler au Directeur ou au responsable du lieu.
- On note une augmentation des incivilités des élèves (injures proférées qui sont choquantes). Dans ce cas, les parents de la victime et du responsable seront convoqués pour en discuter. Nous rappelons que les premiers éducateurs des enfants sont les parents. Le phénomène est grandissant même en maternelle. Des sanctions pourront être envisagées. Et un signalement à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) est toujours possible.
- A la question : combien de surveillants sont affectés sur le temps de cantine ou de récré ? Réponses :
 - Sur le temps de cantine : 14 personnes pour le temps de cantine, dont 5 sont dans la cour.
 - Sur le temps de récréation (matin et après-midi) : 4 enseignants dont 1 personne dans le préau, 1 dans la cour des CP, et 2 dans la grande cour
 - Si un enfant s'est cogné (par accident ou non), il doit se manifester auprès d'un adulte.
- Le RI rappelle la liste des objets interdits, qu'une tenue vestimentaire décente est requise.
- En cas de mauvais comportement, un enfant peut être exclu de sa classe, mais pas de l'école.
- Le caractère laïc de l'école est rappelé.
- La concertation avec les familles a lieu :
 - En début d'année : informations générales
 - En cours d'année : un rendez-vous avec l'enseignant est possible

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5 - Investissements municipaux et point sur le ménage

Mme Aude Dejoie prend la parole et répond sur ces deux sujets :

- **L'informatique** : Les écoles sont en cours de renouvellement d'équipements (TNI : tableaux numériques interactifs ...) pour la deuxième année. Le programme a été établi sur 3 ans. 61 ordinateurs devraient arriver sur les deux écoles élémentaires.

La maintenance n'étant pas au niveau, la mairie a mis en place un nouveau contrat de maintenance qui vise également la rénovation des PC dans les classes.

Budget : 60 k€ par école élémentaire, dont 27 k€ pour les tableaux numériques interactifs et 33 k€ pour les ordinateurs

- **Autres travaux** :

> La pose d'une fermeture sur le local « poubelles » était prévue mais il manquait des pièces. Le prestataire n'est pas revenu pour finaliser son intervention.

> Une demande de barrières en bois pour compléter le dispositif actuel (grillage solide) a été formulée auprès de la mairie mais l'investissement n'est pas à l'ordre du jour.

- **Sur le ménage** : 2 personnes 3h30 par jour en élémentaire (soit 7 h par jour) et une personne 3h30 par jour en maternelle.

- Un nettoyage de fond a été effectué durant l'été de manière à redémarrer l'année scolaire avec un niveau de propreté satisfaisant. Toutefois, la qualité du ménage s'est fortement dégradée au point de devenir inacceptable :
 - o Les sanitaires ne sont pas correctement nettoyés ni javellisés
 - o Le sol est sale
 - o Le distributeur de savon est hors service
 - o Il n'y a plus de papier toilettes
- La robinetterie est défectueuse (deux robinets éclaboussent les enfants de la tête aux pieds)

Les fédérations de parents d'élèves demandent à madame Dejoie d'adresser un courrier à la société prestataire pour exiger le respect des dispositions contractuelles signées, et demandent également la mise en place de contrôles réguliers (hebdomadaires jusqu'à résolution des problèmes évoqués ci-dessus).

- **Sur la sécurité aux abords de l'école** :

Les fédérations de parents d'élèves demandent à madame Dejoie de renforcer la signalétique aux abords de l'école car le stationnement des véhicules est devenu anarchique ces dernières semaines, et également requièrent la présence de la contractuelle pour verbaliser les conducteurs indécents, si nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.